Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215600057-20260408-IV_2026_7-DE

COMMUNE D'ARZON
56640 MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

IV-2026-7

En exercice	**19**
Présents	**19**
Pouvoirs	**0**
Votants	**19**

L'an deux mille vingt-six,
le huit avril, à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la
Commune d'ARZON (Morbihan),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DENFER, Maire,
Date de convocation du Conseil Municipal : trois avril deux mille vingt-six
- article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

PRESENTS : O. DENFER - I. RONDOT – R. DUBOIS – C. PELLISSIER – Y. RIVAIN – F. COTTE – B. SOUILLIART – B. DE RENEVILLE – S. BOURCIER – P. SERIGNAC – C. VIALATTE – S. COTTET – J-M. DESMARS – A. GARCIA – A. LE PANSE – P. DEPLAIX – N. SEPHANY – L. TAMARELLE – J-J. MULOT
ABSENTS : /
POUVOIRS : /

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Monsieur Jean-Michel DESMARS, secrétaire de séance.

Objet: Désignation des membres des conseils portuaires

Quatre conseils portuaires ont été constitués sur Arzon :

- Le conseil portuaire des zones de mouillage.
- Le conseil portuaire du Port de Port-Navalo
- Le conseil portuaire du port de Kerners
- Le conseil portuaire du port du Crouesty

Il convient de désigner les représentants de la commune pour ces instances :

	Titulaires	Suppléants
Conseil portuaire du port du Crouesty	Caridad PELLISSIER	Yves RIVAIN
Conseil portuaire du port de Kerners	Caridad PELLISSIER	Yves RIVAIN
Conseil portuaire du Port de Port-Navalo	Caridad PELLISSIER	Yves RIVAIN
Conseil portuaire des zones de mouillage	Olivier DENFER Caridad PELLISSIER Yves RIVAIN Corinne VIALATTE Patrick DEPLAIX	Bruno de RENEVILLE Aorelian GARCIA Bernard SOUILLIART Patrice SERIGNAC Lydie TAMARELLE

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215600057-20260408-IV_2026_7-DE

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- **Valide** la désignation des membres des conseils portuaires.
- **Donne** mandat au Maire pour poursuivre cette décision et prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré à ARZON, le 8 avril 2026.

Le Président,

Olivier DENFER

Le Secrétaire de séance,

Jean-Michel DESMARS

Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire,
Publié, affiché le
Transmis au représentant de l'état le

Le Maire,

MAIRIE D'ARZON 56640

Olivier DENFER